

Communiqué de l'Interprofession Sucre du 27 juillet 2023

Prix indicatif 2022 logiquement versé en totalité

Grâce au bon résultat d'exploitation de Sucre Suisse SA porté par les prix du sucre élevés, la branche verse le prix indicatif 2022 en totalité. Le prix définitif 2022 se monte ainsi à 50 francs par tonne de betteraves conventionnelles et à 159 francs pour les betteraves bio. Pour rappel, le prix indicatif a augmenté de 16 francs (!) ces trois dernières années, incluant la dernière hausse de 3 francs décidée dernièrement pour 2024. Ces chiffres s'inscrivent dans un contexte commercial exceptionnel. Ils résument de manière particulièrement positive par rapport à d'autres grandes cultures.

Pas de baisse des prix en vue pour les betteraviers

Comme annoncé fin juin, les prix indicatifs 2024 augmentent encore d'au moins 3 francs par tonne, ceci pour toutes les orientations de production. En cas d'augmentation de la surface cultivée totale, une hausse de prix supplémentaire est même possible grâce au système de prix progressifs. En visant les 16'500 ha qui semblent réalisables, 62 francs par tonne de betterave peuvent être obtenus. Par rapport au prix définitif 2022 de CHF 50, on parle ni plus ni moins d'une hausse de 25% !

Toujours dans l'Accord interprofessionnel 2024, d'autres simplifications ou adaptations en faveur des producteurs ont été apportées :

- Décompte de betteraves, acomptes (conventionnel et bio) → *Le 2ème acompte est versé fin mars. Le solde est versé selon le compte du planteur, en tenant compte d'éventuelles retenues sur le paiement.*
- Livraison et prise en charge des betteraves → *Evaluation des livraisons partielles : la moyenne des livraisons du planteur concerné de +/- 1 jour (sans les dimanches) est calculée (précédemment : +/- 5 jours)*

IP-SUISSE toujours autant attractif

L'offre en sucre IP-Suisse dépasse toujours la demande. Ces derniers mois, de nouveaux clients ont cependant été trouvés et la production s'équilibrera avec le niveau des ventes dans les années à venir. En collaboration avec IP-SUISSE, la branche a décidé que la prime IPS resterait inchangée à CHF 60 par tonne. Au moins 30 francs par tonne de sucre sont garantis pour la culture en 2024. Tous les producteurs IPS existants et tous ceux qui étaient sur la liste d'attente avant le 1er juillet 2023 peuvent s'inscrire pour la culture 2024.

Betteraves encore et toujours recherchées

C'est le moment ou jamais pour augmenter votre surface betteravière. Les nouveaux planteurs sont aussi toujours bienvenus. Vous êtes intéressé ou avez simplement une question ? Contactez-nous !

Plus d'informations

Martin Flury, président Fédération suisse des betteraviers
Guido Stäger, CEO Sucre Suisse SA

Téléphone 079 720 89 51
Téléphone 032 391 62 04